NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Canal + va faire appel d’une condamnation aux prudhommes

François Carayol, ex-directeur général adjoint du groupe Canal + et ex-patron de Canal+ Technologies, a obtenu satisfaction devant le conseil des Prudhommes .Canal + a été condamné à payer 2,15 millions d'euros à Mr Carayol , en première instance.

Cependant le groupe Canal+ a déclaré qu'il allait interjeter appel.

Par ailleurs, François Carayol a décidé de déposer plainte contre X auprès du Procureur de la République pour "dénonciation calomnieuse, tentative d'escroquerie au jugement, et faux et usage de faux".